Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 035-243500659-20260917-D2026_09_07-DE

Pays de Châteaugiron Communauté

Extrait du registre des délibérations **2026 – 09 – 07**
Décision du 17 septembre 2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE

L'an deux-mille-vingt-six, le **17 septembre** à 20h, le Conseil communautaire du Pays de Châteaugiron Communauté, dûment convoqué par le Président, Dominique DENIEUL, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil communautaire du Pays de Châteaugiron Communauté.

Date de convocation	11 septembre 2026
Nombre de membres	En exercice : 35 Quorum : 18 Présents : 28 Votants : 34 (6 pouvoirs)
Présents	**Châteaugiron :** Olivier BODIN, François BRISSIER, Anne-Marie ECHELARD, Philippe LANGLOIS, Schirel LEMONNE, Jean-Marc LEVEQUE, Ludovic LONCLE, Séverine MAYEUX, Laëtitia MIRALLES, Christophe REBULARD, Catherine TAUPIN. **Domloup :** Sébastien CHANCEREL, Sylviane GUILLOT, Géraldine HARNOIS-MARTIN, Jacky LECHABLE, Michel MERCIER. **Noyal-sur-Vilaine :** Victor CORREIA, Nadège GASPARETTO, Céline GOVEN, Marie-Claude HELSENS, Stéphane LENFANT, Marielle MURET-BAUDOIN. **Piré-Chancé :** Patricia CASSONNET, Jean-Benoît DUFOUR, Martine JOUANNET. **Servon-sur-Vilaine :** Benoît DUFLOS, Dominique MARCHAND, Melaine MORIN.
Absents excusés	Stéphanie DOUESSIN (pouvoir à Antoine BRISSIER), Bénédicte PINARD (pouvoir à Schirel LEMONNE), Emmanuel CASADO (pouvoir à Marie-Claude HELSENS), Sébastien COQUELIN (pouvoir à Marielle MURET-BAUDOIN), Dominique DENIEUL, Lara BAKHOS (pouvoir à Melaine MORIN), Rozanne JAMAIN (pouvoir à Dominique MARCHAND).
Absents	-
Secrétaire de séance	Benoît DUFLOS

Convention de mise à disposition d'un agent auprès de la commune de Châteaugiron (fête du jeu)

Marie-Claude HELSENS rappelle que tous les ans depuis 2006, la commune de Châteaugiron via la ludothèque de la médiathèque Les Halles, organise une fête du jeu. L'évènement aura lieu le dimanche 20 septembre 2026, de 10h00 à 18h00.

A cette occasion, différents stands sont proposés dont un stand de jeux vidéos, avec du matériel acquis par le Pays de Châteaugiron Communauté, mis à disposition et circulant habituellement au sein du réseau des médiathèques. Afin d'animer ce stand, la commune de Châteaugiron sollicite la mise à disposition pour la journée, de l'agent du Pays de Châteaugiron Communauté, coordonnateur du réseau des médiathèques.

Conformément aux dispositions du Code général de la fonction publique, cette mise à disposition doit être formalisée par une convention entre le Pays de Châteaugiron Communauté et la commune de Châteaugiron (document en annexe). Cette convention précise notamment la nature des fonctions exercées, les conditions d'emploi de l'agent ainsi que les conditions de remboursement par la commune de la rémunération et des charges correspondantes supportées par le Pays de Châteaugiron Communauté.

Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 035-243500659-20260917-D2026_09_07-DE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à la majorité (31 pour, 3 abstentions), décide :

- ✓ de valider la mise à disposition et la convention associée de l'agent coordonnateur du réseau des médiathèques auprès de la commune de Châteaugiron dans le cadre de la fête du jeu ;
- ✓ d'autoriser le Président à exécuter cette décision et à signer tout document s'y rapportant.

Pour copie conforme,
Pour le Président empêché,
La première Vice-Présidente,

Marielle MURET-BAUDOIN

Le Secrétaire de séance,

Benoît DUFLOS